

PGI

PAIES ET GESTION INFORMATIQUE

N° Facture : 126317

SOPHROKHEPRI

188 Grande Rue Charles du Gaulle

94130 Nogent-sur-Marne

Nos Réf : CL1SOPHR / 7 / 14 /
Votre mail : evelyne@revellat.fr

Créteil le 24 janvier 2020

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Prix Total
Traitement informatique de vos paies du quatrième trimestre 2019				
- Mois de décembre (1 bulletin)				50,00
Téledéclaration et télérèglement de vos charges sociales.				50,00

Montant prélevé sur votre compte le 5 du mois suivant

Banque : BNP PARIBAS
IBAN : FR76 30004 00955 00010031112 29
BIC : BNPAFRPP

Total H.T.	100,00
Total débours (Taxables)	0,00
(Taux : 20 %) Total T.V.A.	20,00
TOTAL T.T.C.	120,00
Total débours (Non Taxables)	0,00
Acomptes	0,00

TOTAL FACTURE (Euros)

120,00

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date limite de paiement qui figure sur la facture. Le taux de ces pénalités est le taux REFI majoré de 10 points. En outre, en cas de retard de règlement, une indemnité de 40 € sera due (décret 2012-1115 du 20/10/2012)

33, avenue Pierre Brossolette - 94000 CRETEIL
Tél. : 01 41 78 50 00 - www.paies.fr - www.compable.fr
S.A.R.L au capital de 100.000 euros - RCS Créteil 325 291 375 - N° TVA intracommunautaire : FR 11325291375